



PRÉFECTURE DES HAUTES-ALPES

**DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE POUR ÉTRANGER MAJEUR**

- Réfugié*
- Protection subsidiaire*

**ÉTAT CIVIL DU DEMANDEUR**  
*(présence obligatoire)*

Sexe :  Homme     Femme

Taille : .....    Couleur des yeux : .....

Nom : .....

Nom de jeune fille (pour les femmes mariées) : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance (ville) : .....    Pays : .....

Nationalité : .....

Domicile : .....

Fait à Gap, le

Signature du demandeur :

## LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

### DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE POUR ÉTRANGER MAJEUR

---

- Imprimé de demande de titre de voyage complété, daté et signé par le demandeur
- Imprimé Cerfa à signer recto-verso (*à l'encre noire, sans déborder du cadre*)
- Copie du titre de séjour en cours de validité
- Justificatif de domicile nominatif récent (*ou certificat d'hébergement accompagné d'un justificatif d'identité de l'hébergeant et de son justificatif de domicile récent*)
- 2 photographies d'identité récentes et identiques, conformes à la réglementation en vigueur (format passeport)
- Timbre fiscal de 45 euros (Titre de Voyage d'une validité de 5 ans)
- Timbre fiscal de 15 euros (Titre de Voyage Protection Subsidiaire : validité 1 an)
- Restitution de l'ancien Titre de Voyage en cas d'expiration (ou déclaration de perte)

#### **A compter du 1<sup>er</sup>/03/2020 : Futur titre de voyage biométrique**

- Timbre fiscal de 40 euros : Titre de voyage biométrique d'une durée de 4 ans pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire et aux apatrides, titulaires de la carte de séjour pluriannuelle.
- Timbre fiscal de 45 euros : Titre de voyage biométrique d'une durée de 5 ans pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire, titulaires de la carte de résident